



# Bulletin des Amis de saint François de Sales

Suisse : Ed. Les Amis de Saint François de Sales , C. P. 2016 – 1950 Sion 2 – CCP 87-  
187745-4

## Le suicide de Luther

Tiré de : *La Gnose en question*, d'Etienne Couvert

Martin Luther avait commencé ses études de droit, le 20 mai 1505, à l'Université d'Erfurt. Hélas ! à quelques temps de là, il rencontra son ami, Jérôme Buntz, une querelle s'ensuivit, un duel s'engagea et Luther tua son compagnon. En juin de cette même année, inquiet des suites de ce meurtre, Martin se rendit chez son protecteur et ami, Jean Braun, vicaire collégial à Eisenach, pour lui demander conseil. Ce dernier l'engagea à entrer en religion pour éviter les suites judiciaires de l'affaire et le 17 juillet 1505, il entra au couvent des Ermites de St-Augustin, à Erfurt. Il bénéficia ainsi du droit d'asile, reconnu alors par la justice civile. Son premier traité, rédigé par lui-même, porte, comme titre : «*Sur ceux qui se réfugient dans les églises, fort utile pour les juges séculiers comme pour les recteurs d'une église et les prélates des monastères*». Il parut en 1517 anonymement puis en 1520 sous le nom de Luther. Il est rappelé que celui qui tue sans avoir été ennemi, par erreur ou sans préméditation, n'est pas coupable selon la loi de Moïse.

Mais dans son monastère, Luther ne trouva pas la paix de l'âme. Sa vocation, bien discutable, a été plus le résultat d'une peur que d'un appel divin ou d'un amour de la prière et de la solitude.

De par son tempérament héréditaire, complété par son éducation familiale, Martin était doué d'un caractère violent et emporté, de type primaire, qui, à la première impulsion venue, fonce dans d'action sans réfléchir, associé à une âme scrupuleuse qui rumine, longtemps après avoir agi, sur l'erreur ou la faute qu'il n'aurait pas fallu commettre et qui pouvait être évitée avec un peu de réflexion. C'est un type d'humanité fort répandu en ce bas monde et qui ne devait pas provoquer une angoisse suicidaire, bien évidemment.

Un meurtre commis au cours d'une rixe, sans doute plus accidentel que prémedité, n'aurait jamais dû provoquer cette crise qui ne fit que s'accentuer au cours de son existence jusqu'au suicide final. Il faut y ajouter autre chose.

Un psychanalyste freudien, M. Roland Dalbiez, a naguère publié une étude sur , dans laquelle il soutient une thèse bien étrange. Il attribue à Luther, dit-il, «...une névrose d'angoisse très grave, tellement grave qu'il y a lieu de se demander si elle n'était pas celle d'un état limite aux frontières entre la névrose d'une part, le raptus suicidaire ou l'automatisme téléologique anti-suicide d'autre part. *Il ne choisit pas* l'une ou l'autre de ces solutions; celle à laquelle il aboutit sort de son inconscient et s'impose à lui de façon nécessitante...». Nous avons souligné les expressions qui tendent à nier la liberté humaine dans ce texte d'un psychanalyste, ce qui est tout à fait conforme à la pensée de Freud.bb

Pour échapper à la voix de sa conscience, pour étouffer en lui l'angoisse naissante, Luther a repris une thèse, attribuée faussement à saint Augustin, sur la *justification par la foi seule*, sans les œuvres, grâce au sacrifice du Christ qui a porté sur lui les péchés des hommes. Voici le texte de Luther :

«Il faut regarder le Christ en qui, lorsque tu verras que tes péchés sont attachés, tu seras en sécurité vis-à-vis des péchés, de la mort et de l'enfer. Tu diras en effet : *mes péchés ne sont pas miens*, car ils ne sont pas en moi, mais ils sont en un autre, à savoir dans le Christ, donc ils ne pourront pas me nuire. Il faut en effet un effort extrême pour pouvoir saisir ces choses par la foi et les croire au point de dire : J'ai péché et je n'ai pas péché, afin que soit vaincue la conscience, cette domi-

natrice très puissante qui souvent a entraîné les hommes au désespoir, au couteau ou à la corde. Il est connu l'exemple de cet homme, qui, tenté par sa conscience, disait : Je n'ai pas péché. En effet la conscience ne peut être tranquille que si les péchés sont éloignés de son regard. Il faut ainsi qu'ils soient éloignés de ton regard de telle façon que tu regardes non pas ce que tu as fait, non pas ta vie, non pas ta conscience, mais le Christ...» (*In Esaïam prophetam scholia*, chap. 53).

Par ce texte, M. Dalbiez prétend démontrer que Luther a essayé d'échapper à l'angoisse grâce à ce qu'il appelle un «automatisme téléologique anti-suicidaire». Nous avons beau relire ce texte, nous n'y trouvons rien d'automatique, mais un raisonnement bien sophistiqué : un refus de la vérité qui pourtant saute aux yeux : J'ai péché, mais je ne veux pas le reconnaître. Il faut un effort extrême, un «maximus labor» pour affirmer le contraire de ce que l'on sait bien être vrai. C'est une manière de s'enfoncer dans le mensonge et on a beau s'autosuggestionner pour s'admirer pur de toute faute ou erreur, la conscience reste la même, comme l'œil qui regardait Caïn au fond de la tombe qu'il s'était creusée lui-même. Fixée dans notre esprit, cette conscience n'est pas autre chose que la voix du bon sens et de la raison. D'ailleurs M. Dalbiez reconnaît que «son adhésion à la doctrine de la justification par la foi spéciale seule ne l'a pas totalement rassuré; en un sens, on peut dire qu'il n'a jamais réussi à y adhérer complètement.» Nous avons souligné les adverbes «totalement» et «complètement». Ils montrent bien les difficultés de la thèse freudienne.

Si Luther s'est fabriqué son propre système religieux et moral, il sait bien que c'est un mensonge, il ne peut pas y adhérer *du tout*. C'est l'attitude d'un enfant qui dit à sa mère en rougissant : «Ce n'est pas moi !», tout inquiet de savoir si son mensonge «prendra».

Cette haine contre la conscience ne peut pas être d'origine divine ni humaine; elle suppose une tentation démoniaque. Satan sait très bien qu'en dressant une âme contre la voix raisonnable de sa conscience, il s'en rend maître. M. Dalbiez continue : «Il faut sans cesse lutter contre elle (la conscience), car elle menace toujours d'acculer au désespoir, de contraindre l'homme à s'ouvrir la gorge ou à se pendre.» La menace ne vient pas de la conscience, mais d'une attitude de refus devant son dictamen : «à tout péché miséricorde. Une faute avouée est déjà pardonnée». La paix de la conscience suit l'acte de reconnaissance de la faute. Mais si l'on nie avoir été coupable, on se drape dans un orgueil absurde et la faute non avouée et donc non pardonnée nous poursuit inéluctablement, elle devient idée fixe, puis source de névrose et il ne reste plus que le suicide pour échapper au regard de sa conscience, c'est-à-dire de Dieu. On appelle cela une *fuite en avant*.

Examinons cette marche à l'abîme que fut la vie de Luther. Nous avons sur ses crises d'angoisse le témoignage de Mélanchton : «Souvent lorsqu'il pensait attentivement à la colère de Dieu ou aux étonnantes exemples des châtiments divins, il était frappé subitement par une terreur telle qu'il perdait presque connaissance. Moi-même je l'ai vu prenant part à une discussion doctrinale, saisi de consternation du fait de son application, s'allonger sur un lit dans une chambre voisine où il mêlait à une invocation ce verset, souvent répété : "Dieu a enfermé tous les hommes dans le péché pour faire miséricorde à tous"». Luther s'efforce ici de rejeter sur Dieu la responsabilité des fautes. Or les hommes *ne sont pas enfermés* dans le péché; ils ont la liberté de repousser les tentations; ils ne sont pas prisonniers d'un «serf-arbitre», comme l'a affirmé Luther. Cochlacus nous raconte une crise qui avait saisi Luther quand il était moine. Assistant au chœur à la lecture de l'évangile du possédé, dans saint Marc, il s'écroula à terre en criant : «Ce n'est pas moi, ce n'est pas moi !»

Dans un fragment de «*Propos de Table*», on nous rapporte une conversation de Luther avec M. Léonardt, pasteur de Güben, en l'année 1451 : «Il nous dit que, alors qu'il avait été prisonnier, le diable l'avait méchamment tourmenté et avait ri de bon cœur lorsqu'il avait pris un couteau dans sa main, car il lui avait dit : "Eh bien ! tue-toi !" Aussi lui avait-il fallu souvent jeter le couteau loin de lui. De même lorsqu'il avait vu par terre du fil, il l'avait ramassé et en avait tant assemblé qu'il avait pu en faire une corde à laquelle il pouvait se pendre. Et même, le diable l'avait poussé à un tel point qu'il n'avait plus été capable de réciter le Notre Père ni de lire les Psaumes qui, d'habitude, étaient pourtant si bien connus de lui. Alors le docteur Luther lui répondit : Cela m'est également arrivé souvent, que lorsque j'ai pris un couteau en main, de telles mauvaises pensées me sont venues à l'esprit et que souvent je n'ai pu prier et qu'alors le diable m'a chassé de ma chambre...»

«Il est impossible, conclut M. Dalbiez, de contester que Luther a été torturé par l'idée de se suicider... *Le libre arbitre étant submergé*, il ne s'agit plus d'une tentation, mais d'une impulsion morbide...» Affirmer que le libre arbitre est submergé, c'est équivalement dire que la grâce de Dieu ne peut plus sauver le pécheur, puisque cette grâce s'adresse toujours à notre liberté. C'est donc un blasphème contre Dieu.

Poursuivons cette enquête. Luther est resté, jusqu'à sa mort, professeur d'Écriture Sainte à Wittenberg. Parmi ses élèves, le jeune Jérôme Weller était son disciple de prédilection. Il était lui aussi porté à la mélancolie, plongé dans une tristesse morbide dont il avait du mal à sortir. Luther lui envoie ses conseils : «Toutes les fois que le démon te tourmentera par ces pensées de tristesse, recherche aussitôt la société de tes semblables,

– ou mets-toi à boire ou à jouer, dis des gaudrioles, cherche à te divertir. Il faut même quelquefois faire un péché par haine et par mépris pour le diable, afin de ne pas lui laisser l'occasion de nous créer des scrupules pour rien...» «Et quelle autre raison crois-tu que j'aie de boire de moins en moins d'eau, d'avoir de moins en moins de retenue dans mes paroles et d'aimer de plus en plus les bons repas ? Par là, moi aussi, je veux me moquer du diable et le tourmenter, lui qui se préparait à me tourmenter et à se moquer de moi ! Oh ! si je pouvais trouver enfin quelque bon péché pour berner le diable, pour lui faire comprendre que je ne reconnaiss aucun péché et que ma conscience ne m'en reproche aucun ! Il nous faut absolument éloigner tout le décalogue de nos yeux et de notre esprit, nous que le diable attaque et tourmente ainsi...»

Dans un commentaire sur l'Épître aux Galates de 1535, Luther se demande comment la loi a été abrogée. Il s'agit, nous le savons bien, de la loi mosaïque. Voici ce qu'il répond : «Elle l'a été toute entière, sans réserve, de sorte qu'elle ne peut plus ni accuser, ni tourmenter le fidèle, doctrine de la plus haute importance, qu'il faut prêcher sur les toits, car elle porte la consolation dans les consciences, surtout aux heures où l'effroi nous oppresse. Je l'ai dit souvent et je le répète encore, car on ne le dit jamais assez, le chrétien qui saisis par la foi le bienfait du Christ est absolument *au-dessus de toute loi*, il est affranchi de *toute obligation* à l'endroit de la loi... Lorsque Thomas (saint Thomas d'Aquin) et les autres théologiens de l'École parlent de la loi de Moïse, ils disent que ce sont les lois judiciaires et cérémonielles des Juifs qui ont été abrogées, mais qu'il n'en est pas ainsi des lois morales (c'est-à-dire du Décalogue). Ils ne savent pas ce qu'ils disent...» Il y a donc chez Luther deux affirmations qui semblent contradictoires, mais qui en fait se complètent bien. Il commence par affirmer que l'homme est *enfermé dans le péché*, qu'il ne peut échapper à sa conscience qu'en reportant le péché sur le Christ. Aveu d'impuissance humaine en vue du Bien, négation du libre arbitre. Dans un deuxième temps, il revendique une *libération à l'égard* des lois morales. Il oppose donc un refus à un ordre naturel pensé par Dieu et inscrit dans notre nature, un refus de tout *dictamen* de la raison exprimé par la conscience. Il veut pouvoir se laisser emporter par les passions déraisonnables et violentes et étouffer en même temps les reproches de sa conscience sous des mensonges et des sophismes dont il ne peut être dupe. C'est la quadrature du cercle. Il ne reste plus qu'une *désespérance définitive* à laquelle il n'y a plus moyen d'échapper.

Un jour, quelque temps avant sa mort, Luther était assis par une belle soirée d'été sur un banc solitaire au fond de son jardin à Wittenberg. Son épouse, Catherine Bora, vint l'y rejoindre. Il était plongé dans un morne

silence; sa pensée avait pris la direction du ciel. Il s'écria tout à coup : «Ô beau ciel, je ne te verrai jamais !» La malheureuse Catherine Bora, terrifiée de ce qu'elle venait d'entendre, se leva et s'approchant de lui : «Si nous revenions en arrière ? dit-elle d'une voix tremblante – Non, répondit Luther, inutile d'y songer – Pourquoi donc ? – Parce que le char a marché trop loin dans la boue». Et l'infortuné, pour fuir la vue de ce ciel qui excitait son âme à tant de remords, se leva et alla s'enfermer dans sa demeure. La grâce de Dieu avait pourtant passé à ce moment par une réflexion de son épouse. Hélas !

Folie obsédante qui ne le quitta plus, son désespoir lui rongeait le cœur. «Le malheureux voulait parfois, écrit Ed. Drumont, chercher un refuge dans la prière, mais il ne le pouvait plus. Sa prière même était un cri de haine : Je ne puis prier sans maudire et si je dis : Que ton Nom soit sanctifié, je reprends : Maudit, damné soit le nom du papiste ! Si je dis : Que ton Règne arrive ! je reprends : Maudite, damnée, anéantie soit la papauté ! Si je dis : Que ta Volonté soit faite, je reprends : Maudits, damnés soient les desseins des papistes ! Voilà ma prière...»

La vie de l'apostat était devenue un véritable enfer. Il redoutait la mort tout en l'appelant de ses vœux. «Le monde est saoul de moi et je suis saoul de lui, déclarait-il. *Le divorce sera bientôt fait...* Ah, s'il y avait là un Turc pour me tuer !...»

Dans ses *Propos de table*, il avait écrit : «Le diable conduit d'abord les hommes à la désobéissance et à la trahison comme Judas, il les pousse ensuite au désespoir de sorte qu'ils finissent par se pendre ou s'étrangler.» Car la voix du diable «a un son si terrible qu'il arrive que des hommes, après un colloque nocturne avec le Démon, sont trouvés morts le lendemain, ce qui faillit souvent, ajoutait-il, m'arriver à moi-même.». Ces réflexions montrent combien cet homme avait une vue juste sur son propre itinéraire. Il est bien vrai que le suicide n'est pas nécessairement ni toujours un acte de folie, il peut être aussi un acte de *suprême lucidité* dans la possession démoniaque.

Voici le récit de sa mort fait par son domestique, Rudtfeld, récit publié par le savant Sédulius en 1606 :

«Martin Luther se laissa vaincre par son intempérance habituelle et but avec tant d'excès que nous fûmes obligés de l'emmener absolument accablé par l'ivresse et de le coucher dans son lit... Le lendemain nous revînmes près de notre maître pour l'aider à se vêtir, selon notre habitude. Nous vîmes alors, ô douleur, notre dit maître Martin pendu à son lit et misérablement étranglé. Nous annonçâmes aux princes, ses convives de la veille, l'exécutable fin de Luther. Ceux-ci, frappés de terreur comme nous-mêmes, nous engagèrent aussitôt par mille promesses et par les plus solennelles adju-

rations, à garder avant tout, sur cet événement, un profond et éternel silence afin que rien ne fût divulgué; ils nous demandèrent ensuite de détacher du licou l'horrible cadavre de Luther, de le mettre dans son lit et de répandre parmi le peuple que son maître avait subitement quitté la vie.»

Le docteur de Coster, appelé, constata la bouche convulsée, le côté droit du visage noir, le cou rouge et déformé comme s'il avait été étranglé. On peut vérifier ce diagnostic sur une gravure établie le lendemain de sa mort par Lucas Fortnagel et publiée par Jacques Maritain dans son ouvrage : «*Trois réformateurs*» à la page 49.

Son ami et disciple, Jérôme Weller, était tombé lui aussi dans une profonde mélancolie, malgré ou plutôt à cause des mauvais conseils que lui avait donnés Martin Luther. «Dans un état aussi désespérant, disait-il, un païen ne manquerait pas de recourir au suicide». C'est ce qu'il fit.

Dans son livre sur les «*Trois réformateurs*», Jacques Maritain donne une liste impressionnante des amis, compagnons et premiers disciples de Luther qui se suicidèrent. Ce fut une véritable épidémie. Georges Besler,

par exemple, un des premiers propagateurs du Luthéranisme à Nuremberg, tomba dans une si profonde mélancolie qu'en 1536, il quitta sa femme au milieu de la nuit et s'enfonça un épieu en pleine poitrine.

Il y a une ironie amère dans le spectacle de ces prédicants luthériens qui écrivent des ouvrages de consolation contre la peur de la mort et de la colère de Dieu, contre la tristesse, contre le doute à l'endroit de la grâce de Dieu et du Bonheur éternel. Ils ne savent comment vanter la consolation qu'apporte le «Nouvel Évangile» contre l'angoisse que produirait, selon leurs dires, la doctrine catholique et ils sont forcés d'attirer publiquement l'attention sur l'accroissement de la tristesse et des suicides...

Ils publient des ouvrages comme celui de J. Magdeburgius : «*Un beau remède pour adoucir les peines et les tristesses des chrétiens qui souffrent*» (Lübeck, 1555).

Il est bien vrai qu'un enseignement religieux qui prétend dénier à l'homme son libre arbitre, lui ôte par là-même la possibilité du salut éternel de son âme et le voie à la désespérance et au suicide.

## Confidence et Confession

Extrait de *La Bonne Souffrance*, Chapitre VIII

En écrivant la première phrase de ses Confessions : «*Je forme une entreprise qui n'eut jamais d'exemple, et dont l'exécution n'aura point d'imitateur*», Jean-Jacques Rousseau s'est montré – on peut le dire – historien oublier et mauvais prophète. Car chacun sait que, dans la primitive Eglise, le pénitent s'accusait à voix haute devant l'assemblée des fidèles, et l'on n'ignore pas non plus que, depuis le fameux livre du philosophe de Genève, une foule d'écrivains n'hésitent pas à livrer au public les plus indiscrets aveux sur leur vie privée et sur leurs sentiments intimes.

Hâtons-nous d'ajouter que, de toutes les révolutions déchaînées par le génie de Rousseau dans la politique et dans les mœurs, celle-ci du moins a donné quelques beaux fruits. La littérature en fut renouvelée, et cet appel à la sincérité nous a valu des chefs-d'œuvre. Aucun écrit n'est plus intéressant, plus passionnant, en effet, et n'a plus de chances de durée que celui où un homme de bonne foi s'efforce de mettre son âme à nu et de se montrer tel qu'il est. D'ailleurs, il n'y réussit pas aisément. Entre la tête qui se souvient et la main qui tient la plume et doit fixer le souvenir, il y a un espace presque infranchissable où veillent l'amour-propre et la honte. Méfiez-vous des confessions imprimées. On peut, en général, leur appliquer ce qu'on a dit spirituel-

lement de certaines traductions : Ce sont de «belles infidèles». Le portrait du peintre par lui-même est toujours flatté.

Quel courage il fallait, au contraire, au chrétien des temps héroïques, alors qu'agenouillé devant ses frères il déclarait humblement ses fautes et en demandait pardon ! Disons-le tous bas. C'était trop beau. Nous ne sommes plus dans les catacombes de Rome, et l'Eglise a très sagement fait d'instituer l'aveu secret, d'exiger de celui qui le reçoit la discrétion absolue, et de placer le prêtre dans l'ombre du confessionnal.

Chez quiconque a le souci d'un perfectionnement moral, l'examen de conscience est un besoin. Dans je ne sais plus quelle comédie, quelqu'un ayant dit cette banalité : «Je ne vais que chez les gens que j'estime,» un homme d'esprit lui répond : «Si l'on n'allait que chez les gens qu'on estime, on n'irait presque chez personne, et même il y aurait des jours où l'on ne pourrait pas rentrer chez soi.» Sous cette ironie, il y a une incontestable vérité. Quand nous établissons – et nous le faisons tous, de temps à autre – le bilan de notre vie, nous découvrons sans peine – et je parle des moins mauvais d'entre nous – beaucoup de pensées, pas mal de paroles et un certain nombre d'actions, dont nous sommes loin d'être fiers. Non seulement, en songeant au peu de bien

que nous avons fait, nous pouvons très souvent nous dire, comme Titus, *Diem perdidit*, mais nous nous rappelons aussi bien des mots et bien des actes qui nous font piteusement baisser le nez. Même en dehors de tout sentiment religieux, cette comptabilité morale donne d'excellents résultats. L'homme qui, chaque jour, s'interroge sans faiblesse sur lui-même et se juge avec sévérité, devient rapidement meilleur.

Néanmoins cet examen ne nous suffit pas, et, après l'avoir fait, c'est une véritable nécessité, du moins pour la plupart d'entre nous, de montrer à quelqu'un l'état de notre âme. On a eu grand tort de se moquer des confidences tragiques. A certaines heures graves et douloureuses de la vie, il faut absolument que nous nous épanchions dans le sein d'un Arbate ou d'un Théramène. Nous lui parlons en vile prose, en style pédestre et familier, et non en pompeux alexandrins, voilà toute la différence. Les plus sages – et encore ne le sont-ils pas toujours en agissant ainsi – ne s'ouvrent qu'à un ami dont ils ont mis la discrétion à l'épreuve; mais certains n'hésitent pas à livrer leurs secrets moraux au premier venu, tant ce besoin est dans la nature humaine.

Comment se fait-il cependant que, presque toujours, ces confidences ne nous soulagent point ? Ah ! c'est que l'homme est plein de contradictions et qu'au moment même où un impérieux instinct le pousse à tout dire avec une entière franchise, il se sent retenu et tiré en sens contraire par un sentiment de crainte et de vergogne. C'est que, même au compagnon le plus sensible et le plus sûr, nous ne montrons la vérité qu'arrangée et incomplète, en ayant soin de n'oublier aucune circonstance qui nous soit avantageuse ou qui puisse nous excuser. Un jour, le poids d'une faute nous est trop lourd. Nous demandons à un affectueux confident de partager un instant le fardeau. Il nous écoute avec indulgence, nous adresse des paroles de consolation. A quoi bon, si, en le quittant, nous avons la conscience de lui avoir dissimulé quelque chose de notre malice ? Nous n'en sommes que plus tristes et plus honteux, et nous avons un remords de plus, celui d'avoir trompé notre ami.

Ces confessions-là ressemblent à celles des faiseurs de livres, qui, comme je le disais plus haut, demandent à être contrôlées.

Vous vous souvenez de la belle page où Rousseau, avec les accents du plus poignant repentir, s'accuse d'avoir, dans son enfance, étant laquais chez Mme de Vercellis, attribué à une jeune servante un larcin qu'il avait commis. Or, les ennemis du philosophe ont prétendu, depuis la publication de son livre, qu'il ne s'agissait pas d'un ruban sans valeur, mais bien d'une cuiller d'argent. Je n'en veux rien croire, car le passage des Confessions est vibrant de douleur et de sincérité; et,

d'ailleurs, absolument parlant, la faute resterait la même. Mais, si Jean-Jacques, dans son récit, a vraiment remplacé la cuiller par le ruban, il ne faudrait voir là qu'une preuve du travers commun à tous les hommes de n'avouer un méfait qu'avec toutes sortes d'atténuations et de palliatifs.

Je le répète, il en va de même dans presque toutes les confidences. On n'y dit pas la vérité toute crue, on n'y appelle pas les choses par leur nom. Très rarement un homme dira en propres termes à un autre homme : «J'ai manqué à la probité !... J'ai trahi mon ami !... J'ai été ingrat !... J'ai été méchant !... J'ai été lâche !...»

C'est ici qu'apparaissent la force et la grandeur de la confession chrétienne.

Malheureux qui chancelle sous le poids accablant de tes mauvais souvenirs, approche et dépose tout respect humain. Tu n'as pas à craindre d'inspirer l'horreur ou le dégoût à l'inconnu, à l'anonyme que tu vas prendre pour confident. D'ailleurs, pour garder ton secret, ses lèvres sont fermés par le sceau sacramental. Celui qui t'écoute, dans cette logette, ne distingue même pas ton visage; il ne te verra pas rougir. Parle ! Avoue-lui toutes tes hontes ! Il ne te répondra qu'avec une indulgence paternelle, ne te parlera que de miséricorde et de pardon. Il exigera, naturellement, que tu répares le mal que tu as fait; mais, s'il est trop tard, si ce n'est plus possible, il se contentera, de ta part, d'une effusion du cœur, d'un sincère repentir. Alors, il t'imposera pour unique et doux châtiment de te parfumer l'âme avec de belles prières, il lèvera la main vers ton front, il prononcera quelques paroles latines, et tu t'éloigneras consolé, absous, et te sentant une âme légère comme s'il lui poussait des ailes d'ange !

Mais, pour tout cela, me réponds-tu dans un cri de douleur, il ne faut pas douter de la vertu du sacrement, il faut croire !

Vieil enfant du monde civilisé, est-ce donc si difficile ? Ne sens-tu donc plus brûler en toi une seule goutte du sang chrétien qui, depuis tant de siècles, court dans les veines de ta race ? N'entends-tu pas toujours retenir la parole miraculeuse qui a guéri le monde antique de sa corruption et dompté la férocité des barbares ? N'as-tu donc pas lu et médité l'Evangile, le seul livre où il y ait une réponse pour toutes les angoisses de l'âme ?

Pauvre homme ! N'écoute pas ceux qui te disent que la foi est morte et que l'humanité s'est affranchie de tout son passé, il y a un siècle, c'est-à-dire hier. Pour promulguer la loi nouvelle – j'admetts qu'elle soit un effort vers le mieux – il fallut couvrir la France d'échaufauds, ensanglanter l'Europe par de longues guerres, sans que se soit apaisée, depuis lors, la plainte de ceux qui souffrent. Jésus-Christ, au contraire, pour faire triompher sa pensée divine, n'a donné que son sang, a

voulu subir le supplice des criminels; et son œuvre est intacte, après dix-neuf cent ans, et partout où tu rencontres des hommes moins méchants et moins malheureux, partout où palpite un peu de justice et de bonté – regarde ! – tu vois planer le souvenir que l'Homme-Dieu nous a laissé de son passage parmi nous, et surgir son gibet sacré.

J'ai été longtemps pareil à toi, pauvre pécheur à l'âme troublée, ô mon frère ! Pas plus que toi, sans doute, je n'étais un grand coupable. Mais, seul, l'hypocrite Pharisiens a l'audace de dire : «Je suis pur !» Et Joseph de Maistre a raison : c'est encore quelque chose d'abominable que la conscience d'un honnête homme. Comme toi, j'étais donc très misérable et je cherchais,

d'instinct, un confident plein de clémence et de tendresse. Je l'ai trouvé.

Fais comme moi. Rouvre ton Evangile et reviens vers la Croix. Dépouillé de tout orgueil, présente-toi devant le Tribunal fondé par Jésus, où siège une miséricorde qui dépasse nos rêves les plus sublimes de justice. Hier encore, nous nous ébahissions devant l'acte de pitié de ces magistrats excusant une pauvre mère d'avoir dérobé un morceau de pain pour son enfant. Le ministre de Dieu, qui t'attend au confessionnal, ne te demande lui, que quelques larmes pour laver toute les souillures de ton âme; car il tient son pouvoir du Maître de la bonté infinie, qui sur le Calvaire, pardonnait au larron repenti et lui ouvrait, par surcroît, le splendide chemin du Paradis et de la vie éternelle.

## Le rêve des imams : conquérir Rome

*Il Secolo d'Italia*, quotidien de la «Droite» italienne citait: «il y a quelques jours, la une du quotidien Alleanza Nazionale, où l'un de ses meilleurs rédacteur, Aldo Di Lello, dévoilait que les doctrinaires d'un islamisme universel rêvent de "marcher sur Rome"» ! Politique-fiction ? Pas du tout : realpolitik ! Les obsédés de la Kultur-minestrone qui, depuis le 11 septembre 2001, ne cessent de répéter que, pour aucune raison, l'actuel conflit dans le monde ne doit être considéré comme un «choc de civilisations», feraient bien de lire en arabe El shaab, ou en arabe El nahui (populaire ou classique) ce que prêchent, depuis quelques temps, certains imams qui font autorité, de Ryad à Jérusalem en passant par Khartum et jusqu'en Algérie. Ils rêvent ni plus ni moins de la conquête de Rome et du Vatican. L'imam Youssef el Qaradhawoui, un des plus influents, se référant aux prophéties des disciples de Mahomet, annonce que «l'islam sera victorieux en Europe.» Ces belliqueuses déclarations, l'imam les diffuse sur les antennes de la désormais célèbre radio-tv du Quatar,

AI-Jazeyra, riche en pétro-dollars et porte-parole privilégié de Ben Laden. Non moins préoccupants sont les prêches de Mohamed bin Abdel-Rahman el-Arif, imam de l'Accadémie militaire Malik Fahd d'Arabie Saoudite, selon lequel «Les islamistes contrôleront le territoire de Saint Pierre après avoir conquis la Rome de César et ainsi, sans ces remparts, l'Europe sera islamisée.» Cette fiévreuse activité mystico-belliqueuse n'a pas échappé aux décrypteurs romains de toute la médiatique islamiste en langue arabe. Aldo Di Lello écrit : «Ce n'est pas rassurant le fait que l'imam El-Qaradhaoui précise que cette fois la conquête ne se fera pas avec l'épée de l'islam, mais avec les avant-gardes qui nous auront précédés (moderne cheval de Troie, ndlr) sur la terre européenne. Le prêcheur islamiste a compris, sans difficulté, la grave crise qui touche l'Europe déchristianisée, sans foi, ni repères, ni défense, enfantée par nos désastrophes mea culpa»

Aldo de Quarto  
(*Monde et vie* – 6 mars 2003 – N° 712)

## La reconnaissance de l'islam en France

**Le... Conseil Français du Culte Musulman (CFCM) et les Conseils Régionaux du Culte Musulman (CRCM)... élus par des délégués régionaux nommés par les représentants des 1800 mosquées de France, auront à traiter des questions relatives au culte, des fêtes religieuses, des rapports avec la société et, sans doute, de la formation des imams. Les imams, de l'arabe «en avant», guident la prière dans les mosquées et souvent y prêchent.**

### Le Conseil Français du Culte Musulman

Dalil Boubakeur, recteur de la mosquée de Paris, sera le président de ce Conseil Français du Culte Musulman. Si les discussions avant les élections ont duré 3 ans, c'est parce que certains jugeaient excessive la place prise par des mouvements tel que l'Union des Organisations Islamiques de France (UOIF) proche de l'idéologie des Frères Musulmans, mais Boubakeur est pour un Islam dit «modéré» ou «libéral». Certains diraient cependant que si des musulmans peuvent être

modérés, l'Islam ne l'est pas. Boubakeur précise: «Nous aiderons le ministre Nicolas Sarkozy (ministre de l'intérieur et des Cultes) à développer un islam libéral, car si la France accepte aujourd'hui l'islam, les musulmans doivent aussi aimer la France» (Cité par *le Figaro*, 24.2.2003). Nicolas Sarkozy espère de son côté que les musulmans, étant davantage intégrés, ne soient pas «stigmatisés en tant que musulmans par le regard des autres» (*Le Figaro*, 24.2.2003). C'est la COMOR, l'Organisation de la Consultation des Musulmans de France, créée en l'an 2000 par Jean-Pierre Chevènement, alors ministre de l'Intérieur, qui a permis le statut, le fonctionnement et les élections du CFCM. Ce Conseil Français du Culte Musulman regroupera sept fédérations dont les deux principales sont la Mosquée de Paris, contrôlée et financée par l'Algérie (Boubakeur en restera le recteur, tout en dirigeant le CFCM) et l'Union des Organisations Islamiques de France (UOIF) soutenue par les pays du Golfe. Fouad Alaoui, son secrétaire général, sera également vice-président du CFCM. C'est l'UOIF qui cherche à faire admettre le foulard dit islamique, à l'école et dans l'entreprise, la nourriture hallal dans les cantines, la légalisation des jours de fête musulmans afin, explique Alaoui, de faire «sortir la religion de la sphère du privé» (*Libération*, 18.10.01). En même temps que la République Française ne cesse de revendiquer sa laïcité, en particulier depuis la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905, elle agit en sens opposé puisqu'elle cherche à unifier des mouvements variés, voire opposés de l'islam, dont le seul point commun est, à l'inverse de la laïcité, la non-séparation entre l'Etat et la religion, entre le temporel et le spirituel.

De plus, le Conseil Français du Culte Musulman aura, précise son statut, «à se préoccuper de l'image, de la défense et de la valorisation de l'islam et des musulmans dans l'opinion publique.» Nicolas Sarkozy se préoccupe-t-il de valoriser l'image du catholicisme et des catholiques qui ne cessent d'être méprisés et ridiculisés dans les médias et les écoles ? Le CFCM ne regroupant que la moitié des musulmans de France dans ses sept associations sur 200, 193 se jugent exclues, dont l'important Collectif des Musulmans de France ou la Coordination des musulmans. La France projette également de créer une «Ecole Nationale des hautes études sur l'islam» en plus des facultés de théologie musulmane, sans compter les formations à l'islamologie qui existent dans la plupart des universités laïques. Pourquoi cet encouragement à l'islam et à l'immigration musulmane en France et en Europe ? Serait-ce comme cheval de Troie pour détruire les nations chrétiennes ?

## Les conversions de chrétiens à l'islam.

Il y a 3 à 4000 «conversions» de chrétiens (ou plutôt des apostasies) chaque année en France en faveur de l'islam. La préparation est très rapide puisqu'il suffit d'une sorte d'examen où le futur mahométan doit répondre à des questions élémentaires, réciter par cœur deux versets du Coran arabe par lesquels il reconnaît qu'Allah est unique et proclamer les cinq pratiques musulmanes : la profession de foi où le musulman reconnaît que Dieu est un et que Mohammed est son prophète, la prière, tournée vers La Mecque cinq fois par jour, le jeûne du ramadan, l'aumône et le pèlerinage à La Mecque.

Le nombre croissant des chrétiens qui passent à l'islam fait peur si on pense à la prophétie du P. de Foucaud : «Si l'on ne convertit pas au christianisme ces populations musulmanes, on verra un peu plus tard des intellectuels arabes issus de nos universités qui auront eux-mêmes perdu la foi musulmane mais qui se serviront de cette foi pour soulever les populations arabes contre nous.»

## Les conversions de musulmans au christianisme

En 2002, 106 musulmans d'après un reportage de *La Vie* du 13 février 2003 intitulé «*Ces musulmans qui se font baptiser*», se sont convertis au catholicisme et une centaine également au protestantisme. Beaucoup s'étonnent que parfois les prêtres répugnent à les baptiser, de crainte d'être taxés de prosélytes (dans l'Eglise actuelle il ne faut surtout pas chercher à convertir). Ces convertis trouvent aussi que le temps de préparation au baptême est trop long: trois ans à assister à de fréquentes réunions pour se sentir membres de la communauté qu'est l'Eglise ! Certains préfèrent alors s'adresser à des prêtres de la Fraternité St Pie X : ainsi, l'abbé Bouchacourt, le curé de St Nicolas du Chardonnet à Paris donne des cours de préparation au baptême pour les adultes, cours de formation doctrinale qui ont commencé le 1<sup>er</sup> octobre 2002 et se termineront en juin prochain. Parfois les anciens musulmans sont obligés, sous peine de mort ou de très graves représailles, de cacher leur conversion à leur famille. Dans *La Vie*, une kabyle, Nacira Aissoui témoigne : «*Au début, j'en parlais librement lors de repas avec des amis. Mais plusieurs m'ont expliqué que je risquerais d'être maudite sur plusieurs générations. Moi, j'ai plutôt l'impression d'aller vers ma vérité.*». Une autre, Nadia, fille de mollah, dit : «*J'ai rencontré Dieu dans l'islam et le Christ dans l'Eglise.*». Lucille O, auteur d'une très émouvante autobiographie,

*Les larmes de cristal* (1) observe : «*Quand on croit en Dieu, comme c'était mon cas, on ne peut qu'être subjugé par la figure du Christ*». Plusieurs de ces convertis (2) disent qu'ils n'ont pas l'impression, en devenant chrétiens, d'avoir trahi l'islam car le christianisme leur paraît être un accomplissement de l'islam. Nicole Fraysse, en charge pour le diocèse de Lyon de l'accueil des convertis venant de la religion musulmane, remarque : «*Chez les chrétiens, la foi en Jésus-Christ se vérifie par le soin apporté au prochain et l'investissement de chacun dans la communauté alors que chez les musulmans, la foi se nourrit davantage de la prière de tous les jours*». Nicole Fraysse ne sait-elle pas que le souci du prochain et l'insertion dans la communauté, ne sont en rien spécifiques au christianisme ? Par contre, le propre du chrétien est d'être tellement relié au Christ par la vie, la prière et les sacrements qu'il peut dire en toute

vérité comme St Paul (Gal. 2,20) : «*Ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi.*»

Michèle Reboul

1) *Les larmes de cristal*, de Lucille O, ed. Presses de la Renaissance, 240 p., 18 .

2) Pour aider à l'insertion des anciens musulmans devenus chrétiens, 2 associations : dans la région parisienne, *N.-D. de Kabylie* : 06 87 29 90 18, et à Nantes, la *Fraternité St Augustin* : 06 60 6813 21. Sur l'islam lire *Connaissance élémentaire de l'islam* d'Edouard Pertus, à l'*Action Familiale et Scolaire*, 31, rue Rennequin, 75017 Paris, 10.– franco de port. Lire aussi «*Les catholiques doivent-ils dialoguer avec l'islam*» de Michèle Reboul, *Monde et Vie*, 3 décembre 1998, n° 642.

(*Monde et vie* – 6 mars 2003 – N° 712)

## L'Église et la Franc-maçonnerie

Dans la confusion actuelle des idées il est utile de rappeler certaines vérités qui ne sont plus connues, ou occultées sciemment. La condamnation de la franc-maçonnerie par le Vatican remonte à 1738, lorsque Clément XII dénonça le péril pour la première fois. Tous au cours du XIXe siècle les décrets et les actes des différents papes ratifièrent et confirmèrent pour toujours la nocivité de la secte «dont le but fondamental et l'esprit avaient été mis en lumière par la manifestation évidente de ses agissements, la connaissance de ses principes, l'exposition de ses règles, de ses rites et de leurs commentaires, auxquels, plus d'une fois, s'étaient ajoutés les témoignages de ses propres adeptes» (*Humanum genus*).

### La condamnation par le pape

Le pape Léon XIII publiait en 1884, l'encyclique *Humanum genus*, qui condamnait sans appel la secte des francs-maçons. Écoutons les griefs du pape à leur encontre car de nos jours, ils semblent baignés d'une nouvelle lumière. « Il s'agit pour les francs-maçons de détruire de fond en comble toute la discipline religieuse et sociale qui est née des institutions chrétiennes, et de lui en substituer une nouvelle façonnée à leurs idées, et dont les principes fondamentaux et les lois sont empruntés au naturalisme... Or le premier principe des naturalistes, c'est qu'en toutes choses la nature ou la raison humaine doit être maîtresse et souveraine... Pour eux, en-dehors de ce que peut comprendre la raison

humaine, il n'y a ni dogme religieux, ni vérité, ni maître... en qui, on doive avoir foi.»

La conséquence directe, soulignée par le pape, est la négation de Dieu, de l'existence du péché originel, de la sainteté du contrat de mariage. «La secte concentre aussi toutes ses énergies et tous ses efforts pour s'emparer de l'éducation de la jeunesse... pour préparer à la société civile une race de citoyens telle qu'ils rêvent de la lui donner», continue le pape. La seconde conséquence, qui découle de la première, c'est la croyance en l'égalité des hommes à tous les points de vue, ce qui débouche sur une démocratie outrée qui prépare la venue du communisme.

### La destruction de l'Église

Les buts réels de la Franc-maçonnerie sont le retour au paganisme, voire au satanisme, la destruction des principes fondamentaux de la justice et de l'honnêteté et la séparation de l'Église et de l'État.

Cette condamnation si claire provoqua des réactions. La secte se déchaîna; c'est ainsi qu'en 1917 le jeune père Kolbe, en séjour à Rome pour ses études, fut témoin d'une manifestation monstrueuse de francs-maçons sur la place Saint Pierre qui hurlait: «Mort au pape, Satan régnera sur le Vatican !»

En 1953 le cardinal Feltin mettait ses prêtres en garde en leur disant: «Il nous faut des prêtres de bonne santé spirituelle qui n'oublient pas que les ennemis de

l'Église sont toujours debout, même s'ils font momentanément silence, que la Franc-maçonnerie travaille et se prépare à lancer contre l'Église de nouvelles et violentes offensives. Lisez en particulier les comptes-rendus du Grand Orient de France pour les années 1951 et 1952».

Enfin, dernière étape, la publication allemande Amtsblatt des Erzbistums Köln reproduisait dans son numéro de juin 1980 le résultat des travaux de la Conférence épiscopale allemande sur une entente possible entre l'Église catholique et la Franc-maçonnerie. A la suite de la persécution nazie, la franc-maçonnerie allemande a vu ses effectifs réduits des trois quarts. Elle a cherché, après la guerre à se rapprocher de l'Église. Plus tard, le concile Vatican II a voulu ouvrir le dialogue avec tous les hommes de bonne volonté. .

### **L'incompatibilité fondamentale**

Un dialogue très approfondi s'est donc déroulé entre les années 1974 et 1980, dans une atmosphère détendue. Cependant les conclusions de la hiérarchie allemande sont les suivantes :

La Franc-Maçonnerie ne reconnaît pas l'Église sur le plan fondamental. Voici le libellé de leur thèse n° 1 : «Il n'existe pas de système de nature philosophico-religieuse sur la conception de l'univers qui puisse demander une adhésion complète».

Malgré une compréhension réciproque les conclusions font apparaître que la conception du monde des maçons est relativiste, que la relativité de chaque vérité représente le fondement de toute l'éthique maçonnique, qu'ils rejettent la connaissance objective de la vérité, qu'ils ne conçoivent qu'une religion sur laquelle tous les hommes pourraient s'entendre, que le « Grand Architecte de l'univers» n'est pas un Dieu personnel en vue de quoi ils n'admettent pas la révélation de Dieu par lui-même.

Les conclusions de cette étude très poussée de l'Église sont donc formelles : il n'est pas possible d'être à la fois membre de l'Église catholique et de la Franc-Maçonnerie.

## **Ce baptême est-il encore catholique ?**

Karl Barth et Oscar Cullmann, deux théologiens protestants, ne sont pas d'accord entre eux, mais tous les deux s'opposent à la doctrine catholique du baptême. A l'heure actuelle, ils ne sont pas les seuls, en ce sens que beaucoup de prêtres catholiques (de nom) ont adopté (non sans enthousiasme) certaines de ces positions pro-

### **Rappel de condamnation**

Sur l'ordre du Pape, la S.C. pour la Doctrine de la Foi a rappelé aux catholiques l'interdiction de s'inscrire dans la Franc-maçonnerie. Voici le texte:

Certains se sont demandé si la pensée de l'Église sur la franc-maçonnerie avait changé parce qu'il n'en est pas fait mention expresse dans le nouveau Code de Droit Canon, comme c'était le cas dans l'ancien Code. La Sacrée Congrégation (pour la Doctrine de la Foi) est en mesure de répondre que cet état de fait est dû à un critère utilisé pour la rédaction (du Code) et qui a été observé également pour d'autres associations, passées de la même façon sous silence, dans la mesure où elles étaient comprises dans des catégories plus larges.

Le jugement négatif de l'Église sur la Franc-maçonnerie demeure donc inchangé, parce que ses principes ont toujours été considérés comme incompatibles avec la doctrine de l'Église; c'est pourquoi il reste interdit par l'église de s'y inscrire. Les catholiques qui font partie de la Franc-maçonnerie sont en état de péché grave et ne peuvent s'approcher de la sainte communion.

Les autorités ecclésiastiques locales n'ont pas la faculté d'émettre sur la nature des associations de la Franc-maçonnerie un jugement qui entraînerait une dérogation à ce qui est mentionné ci-dessus, conformément à l'esprit de la déclaration du 17 février 1981 de cette même Sacrée Congrégation. (cf. AAS 73, 1981, pp. 240-241)

Le souverain pontife Jean Paul II, au cours de l'audience accordée au soussigné, le cardinal préfet, a approuvé la présente déclaration, adoptée au cours de la réunion ordinaire de cette Sacrée Congrégation et en a ordonné la publication.

Donné à Rome, au siège de la Sacrée Congrégation pour la Doctrine de la Foi, le 26 novembre 1983.

Joseph, cardinal Ratzinger Préfet de la Sacrée Congrégation pour la Doctrine de la Foi.

Textes parus dans Famille Vivante, Juin 1984, Librairie Téqui – 53150 Saint-Céneré

Extrait de : Pour un *Monde Meilleur* N° 27

testantes. Premiers terrains de rupture, et avec l'Eglise, et entre les Protestants eux-mêmes :

### **Luther**

Se rappeler que, dans l'essence même du protestantisme, il y a l'affirmation que les sacrements (tous les

sacrements) sont de «purs signes», sans efficacité propre; ce sont comme des prédications en actes, (par des gestes ou des «signes»). Pour le baptême: si tu fais cet acte de foi, Dieu te considère comme «juste» en Jésus-Christ, Dieu te «regarde» comme purifié. Mais, en fait, rien n'est changé en toi!.

Alors les difficultés internes au protestantisme vont commencer sans tarder. Si le baptême n'est qu'un signe ou une prédication en actes, un tel signe demande à être compris par le baptisé. Qu'en sera-t-il pour les petits enfants ?

Luther est fort mal à l'aise : il en viendra à dire qu'après tout il peut y avoir, chez l'enfant, au moment du baptême, un acte transitoire de foi, intérieur et explicite. Pour un instant, il deviendrait adulte. Il faut donc garder le baptême des enfants. Mais cela ne sera pas du tout du goût de Michel Servet et des «Anabaptistes» (partisans du seul baptême des adultes. Il en sera ainsi, aujourd'hui, pour la plupart – au total 7 – des sectes dérivées directement du protestantisme: «Témoins de Jéhovah», etc.).

## Calvin

Pour Calvin, il faut garder le baptême des enfants: il a pris la place de la circoncision. Et puis, on l'a toujours fait (cf. saint Augustin). Après tout, qui pourrait nier absolument qu'il n'y ait pas chez eux «un commencement d'acquiescement» (Calvin: «Inst. Chrét.») ? D'ailleurs les enfants de parents chrétiens sont chrétiens. Pour eux, il n'est pas besoin du baptême pour qu'ils le soient; mais le baptême manifeste au-dehors leur incorporation dans la communauté chrétienne. A travers cette communauté, ils appartiennent à Dieu. Et plus tard, le fait de savoir qu'ils ont été baptisés les confirmera dans leur foi.

## Karl Barth

Karl Barth, un contemporain, est très violent contre Luther et Calvin. Le baptême des petits enfants est impossible. Il faut attendre l'âge de raison. Car il faut «un baptême responsable», un engagement positif. Ce signe exige la foi; autrement on en fait une profanation. – Barth est donc d'accord avec Michel Servet et les anabaptistes.

## Oscar Cullmann

Oscar Cullmann, aussi un contemporain, critique acerbement Barth. Bien sûr que les Apôtres exigeaient

la foi avant le baptême; mais les Apôtres ne prêchaient pas aux nourrissons. Par ailleurs, il est dit dans l'Evangile que Jésus exige qu'on laisse approcher de lui les petits enfants: «Ne les empêchez pas !» Et il les embrasse. (Saint Pierre emploiera ce même mot, plus tard, à propos du centurion Corneille: «Rien n'empêche qu'il soit baptisé»). Donc les petits enfants peuvent entrer en communion avec Jésus. Mais Jésus personnellement se dispense des sacrements pour donner la grâce. (Tout cela est très juste. Évidemment Jésus est plus grand que les instruments qu'il a institués et dont il veut que nous nous servions.).

Alors – dirons-nous à Cullmann, le baptême apporte la grâce? – Ah non – répond-il – Le baptême introduit dans l'Eglise à travers la communauté des fidèles; et c'est alors que l'Esprit descend. – Pour faire quoi ? – Sans la communauté le baptême est invalide – Mais l'eunuque de la reine Candace ? (Act. 8, 27 ss.) C'est une exception : pour un petit enfant, il faut la communauté. La grâce viendrait-elle de la communauté ? – Toutes les Eglises sont humaines. Le baptême introduit dans ces formations humaines, et non dans le Royaume de Dieu. – Mais un enfant mourant, quelle nécessité de l'introduire dans «la communauté humaine» ? Et n'est-il pas écrit : Si vous ne renaissiez de l'eau et de l'Esprit, vous n'entrerez pas dans le Royaume de Dieu ? Pas question de «communauté humaine».

## Conclusion

Pour les Protestants il y a là bel et bien une difficulté insurmontable. A l'origine de ces difficultés, leurs fausses notions de l'Eglise et de la Grâce.

De même que le rosier, en hiver, possède la vie et que le bébé possède déjà l'intelligence, ainsi, après le baptême, le jeune baptisé possède la grâce. Mais il est exact que tous les effets de la grâce, comme les virtualités du rosier, ne pourront s'exercer, s'épanouir qu'après un temps d'actualisation des facultés naturelles.

## Les grandes déviations d'Oscar Cullmann

Karl Barth (à la suite de Michel Servet au temps de la Réforme) est contre le baptême des enfants. Pourtant les Réformateurs avaient longtemps tenu bon, et, aujourd'hui, Cullmann continue dans cette ligne traditionnelle de la Réforme. Notez – écrit-il – que Jésus est «indigné» lorsqu'on veut éloigner de lui les petits enfants; et il les embrasse et leur impose les mains.

Mais à la suite de ces vérités commencent les graves erreurs que tant de (prêtres) catholiques, de nos jours, ont cru devoir faire leurs.

Pour **Cullmann** donc, le baptême introduit dans «l'Église». Pour y introduire le petit enfant, il faut qu'il y ait une communauté: «Là où plusieurs sont réunis le Christ est avec eux» (Matt 18, 20).

Or le Christ disait cela de la prière. Notons déjà soigneusement ce dangereux amalgame : le baptême-sacrement assimilé à une simple prière. Puis on va baptiser le petit enfant dans cette communauté et l'Esprit-Saint descendra sur lui. – Pour faire quoi? – demandons-nous encore. Mais le mystère demeure. On nous répond seulement : si je baptise sans la communauté des fidèles, ce ne sera pas valide. Et quant au baptême donné par le diacre Philippe à l'envoyé de la reine Candace, ainsi qu'il est décrit avec tous les détails dans *Les Actes* (8, 27 & ss.), «c'est une exception», pour un petit enfant il faut qu'il y ait la communauté des fidèles, à peine d'invalidité.

## Notions erronées de l'Église et du baptême

Il y a à l'origine de tout cela des notions fausses de l'Église, du baptême, et des sacrements en général.

Certes la communauté paroissiale peut prier, si elle est présente, pour le petit enfant et son avenir, **mais la grâce n'est pas donnée à cause de la présence de la communauté**. Elle est donnée **à cause de la promesse de Jésus** : «*Celui qui aura cru et aura été baptisé sera sauvé.*» (Mc 16, 16). La grâce descend **d'en-Haut**. C'est là donc un tout autre mystère; et non pas simplement une prière pour que l'enfant soit agréé dans la communauté chrétienne (ou paroissiale). C'est une nouvelle **naissance d'en-Haut**. «*En vérité, en vérité je te le dis : si on ne renaît pas de nouveau, on ne peut pas voir le royaume de Dieu*» (Jn 3, 3) – Rappelons que Jésus veut solennellement attirer une attention particulière lorsqu'il se sert de la formule : *En vérité, en vérité je vous le dis*. Autre erreur de Cullmann. Le baptême – dit-il – l'introduit dans «l'Église». Or, pour les Protestants, toutes les «églises» sont des inventions humaines. Il n'y a pas une Église qui soit divine de par son institution. Toutes les «églises» sont des formes que les hommes ont données à «l'Évangile» quand ils ont voulu le traduire concrètement. Alors elles sont toutes sur le même plan: elles sont humaines. Et le baptême introduit dans ces formations humaines, mais il n'introduit pas dans le Royaume de Dieu, sinon pour plus tard, ajoute Cullmann.

Mais si un enfant va mourir, à quoi bon le baptiser ? Il n'a pas besoin d'entrer dans cette communauté

(humaine) qu'est l'Église. Tandis que pour nous il y a un motif : ce petit enfant entre dans le Royaume de Dieu : «*Si vous ne renaîtrez de l'eau et de l'Esprit, vous n'entrerez pas dans le Royaume...*» (Jn 3, 3 & 5). C'est dans l'Evangile cela, et à deux reprises.

Ainsi celui qui a le mieux répondu à K. Barth : O. Cullmann, se rapproche, dans un certain sens, de la position catholique en disant : il faut baptiser les petits enfants, et ceux qui les baptisent sont dans la ligne de Jésus, qui sanctifiait aussi les petits enfants en les bénissant et en leur imposant les mains.

Ainsi il leur communiquait la grâce. Mais Cullmann ne va pas jusque là, et il ne peut aller jusque là parce que, pour lui, les sacrements ne donnent pas la grâce; ils ne versent pas la grâce dans l'âme. Tandis que pour nous, si le baptême est donné validement, même par un non-chrétien, il verse la grâce dans l'âme. Mais si, suivant Cullmann, les sacrements ne sont que de purs signes «une prédication en acte» – alors on voit bien la difficulté de K. Barth (après Luther et Calvin). En fait, l'enfant n'est pas «né à nouveau (... )», mais on garde le baptême par une espèce d'habitude «comme ça» sans fondement. C'est heureux, mais c'est sans raison.

Le protestantisme n'admet pas la divinisation. Au contraire des «Orthodoxes», qui sont d'accord avec nous sur ce point. Ils insistent même sur ce que les Protestants n'admettent pas : le baptême prend des enfants des hommes et il en fait des enfants de Dieu. Il les «divinise» en leur communiquant la ressemblance avec le Christ : la grâce sanctifiante. Le Fils de Dieu par nature est venu parmi nous pour que nous soyons fils par grâce (par un don d'un prix sans égal, infini). Les «Orthodoxes» ont pu outrepasser, – parfois, pas toujours – le passage par la Croix et par la mort, car la résurrection est au-delà. Il ne faudrait pas oublier qu'il y a la Passion auparavant. Le Moyen-Age avait raison d'insister sur ce point : il a mis des croix à toutes les croisées de chemins.

Le Protestantisme, lui, n'admet pas que les sacrements donnent la grâce : c'est-à-dire la vie même de Dieu. Que des enfants des hommes deviennent des enfants de Dieu, cette «divinisation» les Protestants l'ont toujours rejetée.

Et le baptême est efficace à cause de Jésus, non pas à cause de la communauté, pas même à cause de la communauté ecclésiale (ni d'un «rassemblement» de la communauté locale), car l'effet du baptême est «*ex opere operato*» (de foi !), c'est-à-dire qu'il suffit que les conditions soient posées pour que le baptême existe... Notion rejetée par le protestantisme.

## Conclusion

Alors nous disons avec force que la communauté ecclésiale elle-même n'est pas cause (de par elle-même), mais elle-même n'est qu'un effet. Elle est constituée par la grâce des baptisés, qui est la grâce même de l'Esprit-Saint présent dans Son Église, avec laquelle, toutefois, Il ne se confond pas; mais Il en est l'Ame incrémentée.

La grâce baptismale est un pur don du Christ. Don qui, chez les enfants, ne demande même pas la foi immédiate car ce serait une exigence impossible. Or c'est parce qu'il n'admet pas ce genre de don (= grâce) que K. Barth refuse le baptême aux petits enfants.

Pour les Protestants d'aujourd'hui encore, et hélas pour un grand nombre parmi le clergé catholique – suite à l'ignorance théologique – le baptême est la manifestation de l'intégration du petit enfant dans une communauté ecclésiale, sans plus.

Pour la foi catholique, les petits enfants sont incorporés à l'Eglise parce qu'incorporés au Christ (et non l'inverse...), au Christ Chef de l'Église, et cela non pas en vertu de la prière de l'Église, mais en vertu d'un acte même du Christ, dont un homme, qui n'appartient même pas forcément à l'Eglise, a été l'instrument, un pur instrument.

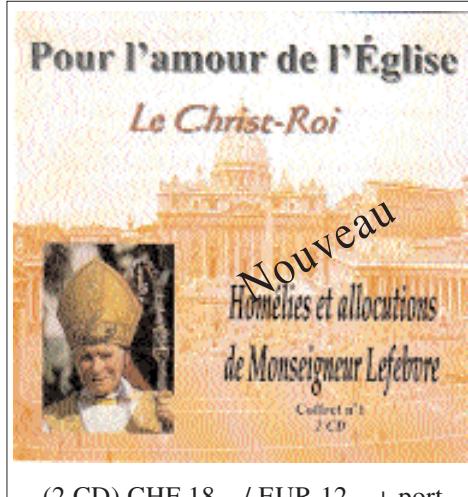
Mais il reste vrai que pour un adulte, une condition de la validité du baptême est la Foi: «*Si tu crois, rien n'empêche que tu sois baptisé...*» (Act. 8, 27). Cela d'ailleurs s'impose à la raison; autrement le «signe» serait un signe mensonger.

G.B.

(Extrait du bulletin "Le Courier des A.F.B.,  
n° 146, septembre 2004)

## Dons de messes

Des prêtres en mission dans les pays d'outre-mer acceptent de célébrer des messes (tridentines exclusivement) en échange de matériel d'apostolat que nous leurs fournissons. Ils acceptent aussi des Trentains et des Neuvaines, **aux prix pratiqués dans vos prieurés**. Nous nous chargeons de les leur transmettre.



(2 CD) CHF 18.– / EUR 12.– + port

Ce coffret de 2 CD contient les plus belles allocutions sur la Royauté Sociale de Notre Seigneur Jésus-Christ. Si vous ne les avez pas encore, empresez-vous de les commander.



Désormais disponibles  
en DVD ou en Vidéo  
**les trois beaux films sur le**

## Rosaire

Mystères Joyeux (RO 6)  
Mystères Douloureux (RO 7)  
Mystères Glorieux (RO 8)  
(Chaque film Fr. 20.– EUR 14.– + port. Réf. RO)

Commandes à : A.S:F.S., C.P. 2016, CH – 1950 Sion 2

## Sommaire

Le suicide de Luther	p. 1	Le reconnaissance de l'Islam en France	p. 6
Confidence et Confession	p. 4	L'Église et la Franc-maçonnerie	p. 8
Le rêve des imams : conquérir Rome	p. 6	Ce baptême est-il encore catholique ?	p. 9